



Communiqué de presse

Les ZFE ont un genou à terre mais leur menace plane toujours Le collectif « Les Gueux » reste mobilisé

Paris, le 19 juin 2025 – Le 17 juin en fin de journée, les députés ont adopté le projet de loi de simplification de la vie économique, celui-là même qui contient les amendements exigeant la fin des Zones à faibles émissions. Bien sûr que notre collectif, dont les actions et manifestations ont pesé lourd dans la balance pour aboutir à ce vote, se réjouit. Mais restons vigilants : cette mesure peut encore revenir par d'autres portes législatives, à la rentrée.

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous à tous ceux qui rejettent ce projet injuste de restriction de circulation le samedi 27 septembre dans toute la France (liste des lieux à définir). Reste à savoir si ce sera pour fêter la disparition définitive des ZFE, ou pour manifester notre colère de les voir resurgir.

Les manœuvres du chef de l'État pour enterrer son propre projet de loi de simplification de la vie économique ont échoué, puisque les députés l'ont adopté hier, avec 275 voix « Pour » et 252 « Contre ». Pourquoi Emmanuel Macron était-il prêt à sacrifier le travail de ses troupes ? Notamment parce qu'entretemps, des amendements modifiant le texte d'origine et demandant la suppression des ZFE ont été votés en séance publique. Contre son avis.

La démocratie a parlé. En adoptant ce projet de loi, les parlementaires ont entériné la fin des ZFE. Une décision très attendue par une majorité de Français¹ et par notre collectif « Les Gueux », créé par Alexandre Jardin, réunissant la Ligue de Défense des Conducteurs (LDC), la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC), la Fédération des Associations de Commerçants et Artisans de Paris (FACAP) et l'Union Intersyndicale des entreprises foraines de France.

Si nous avons toutes les raisons de célébrer ce nouveau pas vers le bon sens – rappelons que les ZFE veulent interdire l'accès à de nombreuses métropoles aux propriétaires de véhicules jugés trop anciens – Il reste des étapes législatives à franchir : passage devant une commission

¹ <https://ffmc75.fr/wp-content/uploads/2025/04/SONDAGE-IFOP-ZFE-2025-04-24-Resultats.pdf>

mixte paritaire composée de 7 députés et 7 sénateurs, éventuelle censure par le Conseil constitutionnel... Nous en saurons plus en septembre.

Jusqu'à présent, notre mobilisation exceptionnelle a porté ses fruits. Pas question donc de mollir tant que la menace n'aura pas complètement disparu.

Après nos deux premières manifestations du 6 avril et du 17 mai, nous proposons aux Français de nous rejoindre le samedi 27 septembre dans le cadre d'un grand mouvement populaire. D'ici-là, nous saurons si notre rassemblement sera festif ou revendicatif.

